



Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail

PROCÈS-VERBAL

Le 26 mai 2010, 10h30

Siège social, Timmins, Édifice C, Salle B

PRÉSENCES :

Représentants-es des employés-es : Jean-Noël Frigo, FEESO - Hearst
Ronald Lafrenière, SCFP - Timmins, coprésident
Lucie Loranger, FEESO - Val Gagné
Yves Poitras, AEFO - Timmins

Représentants-es du Conseil : Claude Beaulac, Point de service - New Liskeard
Yvon Labonté, É.C. St-Louis - Virginiatown
Guy Catellier, Point de service - Hearst
Mark G. Giroux, É.S.C. Thériault - Timmins, coprésident
Lucie Hatton, Siège social - Timmins
Natalie Joncas-Raymond, É.C. Jacques-Cartier - Kapuskasing

Secrétaire : Louise Veilleux, Point de service - Hearst

ABSENCES : Michel Desjardins, Siège social – Timmins
Steve Guertin, AEFO - Kirkland Lake
Ghislain Plante, SCFP - Haileybury

Ouverture de la réunion à 10h32

1. Prière récitée par Yvon Labonté
Rencontre présidée par Ron Lafrenière

2. **Adoption de l'ordre du jour :**

Que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants au numéro 16. Autres :

- 16.1 Ministère du Travail – É.S.C. Thériault
- 16.2 PACFOSS
- 16.3 Défibrillateurs
- 16.4 Semelles antidérapantes
- 16.5 Premiers soins – Hearst à Smooth Rock Falls

Proposée par Natalie Joncas-Raymond

Appuyée par Yvon Labonté

Adoptée

3. **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion :**
Que le procès-verbal de la réunion tenue le 9 mars 2010, soit adopté avec l'ajout d'une phrase au numéro 7, dernier paragraphe.
Suite à une contention, s'il y a poursuite, est-ce que l'employé est protégé par l'employeur?
Proposée par Natalie Joncas-Raymond
Appuyée par Yves Poitras Adoptée
4. **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 9 mars 2010 :**
4. (10.2) Est-ce que Guy et Claude ont eu le temps de se rencontrer et étudier la question des inspections des terrains de jeux? (Natalie Joncas-Raymond)
Claude Beaulac répond que la compagnie Bucket Shop à Timmins a été approchée pour répondre aux besoins du Conseil. Claude et Guy expliquent la façon dont la compagnie fonctionne afin de rendre nos terrains de jeux sécuritaires.
5. **Communiqués / Préventions :**
Juin : Substances produites par les arbres et les plantes
6. **Protocole d'entente :** suivi avec le ministère du Travail
Réponse de Gerry Paquette
Guy explique qu'il a reçu un courriel de Gerry Paquette l'avisant d'attendre avant de présenter la version finale du Protocole d'entente au CMSST. Il a besoin de discuter avec Guy avant l'approbation finale afin d'apporter quelques corrections.
Élaine Chartier a envoyé une demande à Guy Catellier pour ajouter l'article 2.2.4.5 au Protocole d'entente concernant la Loi 168. Monsieur Paquette a suggéré d'ajouter l'article.

Article 2.2.4.5. proposé et ajouté au Protocole d'entente
Les résultats de l'évaluation des risques de violence au travail qui peuvent découler de la nature du lieu de travail, du genre de travail ou des conditions de travail et lui remet une copie, dans le cas d'une évaluation écrite. Cette procédure s'applique également à l'égard de la réévaluation.
Réf. : Loi 168, art. 32.0.03, (5); art. 25.2a, art. 26.

Les membres du CMSST sont d'accords.
7. **Suivi de la recommandation 08-12-2009 :01 :** Lucie Loranger et Yves Poitras
Réponse de Nicole Gaudet envoyée à Yves Poitras : Selon Ronald Richard, le Conseil a une couverture de responsabilité jusqu'à 2 000,000 \$ en cas de poursuite. Les membres du CMSST suggèrent d'inviter Ronald Richard à notre prochaine rencontre pour répondre plus clairement aux questions concernant la protection du personnel dans le cas d'une poursuite, et ce, dû au fait qu'ils et elles doivent travailler avec des enfants qui ont des problèmes de comportement violents.

8. **Rapport d'accidents au travail :** Lucie Hatton
Soins santé : 15
Temps perdu : 6
9. **Prévenir les chutes :** document du ministère du Travail – Lucie Hatton
Lucie Hatton nous présente un document du ministère sur la prévention des chutes dans les lieux de travail en Ontario. Le document parle des inspections éclair du ministère du Travail visant à éliminer les blessures professionnelles dans les lieux de travail.
10. **Inspection des lieux de travail :** Claude Beaulac et Guy Catellier
Quelle serait la meilleure façon de procéder pour présenter les rapports d'inspection des lieux de travail? Guy mentionne qu'apporter tous les rapports d'inspection au CMSST serait une tâche lourde étant donné le peu de temps dont dispose le comité. Lucie Loranger souligne que le comité mixte est redevable et qu'il est important de savoir s'il y a des situations qui se répètent. On pourrait faire un partage de ces situations avec les autres régions et sensibiliser les autres lieux de travail face aux situations qui se répètent. Lucie mentionne aussi qu'il y a eu des situations sur les rapports d'inspection qui n'ont jamais été adressées. Il est important que les travailleuses et travailleurs désignés qui font les inspections puissent faire la différence entre une situation qui doit être adressée à l'entretien et une situation de santé et sécurité. Guy et Claude devront rapporter au CMSST toutes situations sur les rapports d'inspection qui se répètent. Il est suggéré de présenter un communiqué qui donne des exemples de situations à inscrire sur le rapport d'inspection des lieux de travail.
- Pause pour le dîner à 11h45
Retour en réunion à 12h22
11. **Procédures de travail :** Guy Catellier
Guy demande aux membres d'étudier les procédures de travail et soumettre leurs commentaires pour la prochaine rencontre qui aura lieu en septembre.
12. **Projet de loi 168 :** Lucie Loranger
Invitée : Kim Salonen - Politique de violence et harcèlement au travail
Kim mentionne que la politique a été rédigée et sera présentée aux gérants et agents de supervision le 31 mai. La politique sera ensuite affichée sur le site du Conseil aux fins de consultation.
13. **Rapport annuel SBCI :** Lucie Hatton
Lucie fait un résumé verbal du rapport reçu de SBCI « School Boards' Co-operative Inc. » pour la période du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009.
On propose de rédiger un communiqué basé sur les données du rapport et souligner les données positives afin de féliciter le ou les groupes qui n'ont pas eu d'accidents au travail.

Le rapport propose une mesure administrative sur le port des semelles antidérapantes pour le personnel devant travailler à l'extérieur de l'édifice.
SBCI suggère d'établir un programme de prévention.

14. **Allergies au parfum :** Lucie Hatton
Lucie a reçu un appel d'une direction d'école avisant qu'une personne dans son école est allergique au parfum. Elle mentionne que c'est considéré comme un accident au travail puisque la personne peut être asthmatique. France Germain de SBCI suggère qu'il y ait une affiche à l'entrée de l'école indiquant qu'il y a des cas d'allergies au parfum.
15. **Groupe Provincial CSPAAAT :** Lucie Hatton
C'est un regroupement provincial des responsables qui s'occupent du dossier des accidents au travail dans chaque conseil. Le but de ce groupe est de faire un échange d'information et de situations dans les différents lieux de travail.
16. **Autres :**
- 16.1 **Ministère du Travail – É.S.C. Thériault :**
Le ministère a fait une visite à l'É.S.C. Thériault le 18 mai. L'inspecteur a remarqué que le ravitaillement d'essence de certains moteurs se faisait à l'intérieur de l'école. Un des dangers est que les vapeurs se transfèrent dans le système de ventilation et peuvent se propager partout dans l'édifice. Tout ravitaillement d'essence doit se faire à l'extérieur des édifices, c'est la loi.
- Recommandation 20100526 :01 :**
Que Guy Catellier envoie un avis aux superviseurs des lieux de travail suite à un ordre reçu du ministère du Travail donnant les directives de la procédure à suivre concernant le ravitaillement des moteurs à carburant.
- 16.2 **PACFOSS :** Le groupe PACFOSS « Partenariat des Conseils franco-ontariens en santé et sécurité » est un regroupement des douze (12) conseils francophones et un réseau d'échange d'information et de pratiques. Le groupe détermine les formations à offrir en fonction des besoins des conseils scolaires. PACFOSS travaille en partenariat avec le CFORP « Centre franco-ontarien des ressources pédagogiques » afin de mettre sur pied de la formation en ligne et ainsi réduire les accidents en milieu de travail. Guy énumère la liste des cours en ligne qui seront disponibles sous peu. Toutes les formations que le personnel suivra seront entrées dans une banque de données qui sera disponible aux superviseurs. L'information sur la façon de procéder est à venir bientôt.
- 16.3 **Défibrillateurs :** Mark Giroux veut tout simplement se renseigner davantage au sujet de la question des défibrillateurs. À vérifier si ceux-ci s'appliquent aux écoles.

16.4 Semelles antidérapantes : Guy va préparer et présenter au CMSST, une mesure administrative sur le port des semelles antidérapantes.

Kim Salonen explique les différentes procédures entre rédiger et établir une politique et rédiger et établir une mesure administrative.

16.5 Premiers soins : Hearst – Mattice : 19 participants-es le 22 mars
Opasatika à Smooth Rock Falls : 19 participants-es le 29 mars

17. Prochaine rencontre : 28 septembre 2010

18. Levée de la séance à : 13h39
Proposée par Yves Poitras
Appuyée par Natalie Joncas-Raymond

Adoptée

7 octobre 2010

Date

M. G. Giroux

Mark G. Giroux, coprésident

Ron Lafrenière

Ron Lafrenière, coprésident